**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 6 (1918)

**Heft:** 74

**Artikel:** Le service des enquêtes au point de vue de l'assistance

**Autor:** Aubert, Alexandre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-253653

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

*Shin Shin Fujin Kai* (Nouvelle Société féminine), et le journal le *Shin Shin Fujin* (la Nouvelle Femme) a été publié, mais je ne pouvais pas exprimer librement mes opinions ni par la parole, ni par la plume, et j'étais obligée de les cacher dans les vastes manches de la littérature sous le nom général et vague de « la question féminine ». On en rira peut-être, mais je citerai en réponse ce passage de notre vieille loi japonaise: « Les femmes et les jeunes gens de moins de 20 ans ne peuvent ni organiser de réunions politiques, ni y prendre part. » Notre mouvement était donc complètement arrêté par ces quelques lignes de loi. Avant mon départ du Japon, au temps du ministère Okuma, un effort fut tenté pour obtenir la suppression du terme de « femmes » dans cet article de loi. M. Ozaki, alors ministre de la justice, et M. K. Akachi, député, approuvèrent cette idée et s'intéressèrent à notre mouvement.

« D'ailleurs, si nous déroulons l'histoire de notre pays, la divinité ancestrale du Japon était une femme, Ama-Terasu-O-Mikami, « la vierge de la lumière ». Elle représentait l'élément féminin, la maîtresse divine de la création. Plus tard, dans l'ère des Jin-go-ko-jo, une impératrice régna en Corée. Plus tard encore, dans notre histoire, se rencontrent des femmes à l'esprit brillant, et dont l'activité politique fut véritablement grande.

« Maintenant, le Japon vit une période importante. Jamais il n'a connu semblable activité. Une foule de questions attendent pour être résolues la main des femmes. Aussi est-ce le moment pour nous d'agir. Non seulement je vais continuer mon travail que j'ai été obligée d'interrompre pour me rendre aux Etats-Unis, mais nous allons publier une revue, *la Suffragiste japonaise*, qui paraîtra à la fois en japonais et en anglais, et que nous répandrons à travers le Japon, les Etats-Unis et l'Europe. Nous avons confiance en l'aide que nous apporteront les femmes du monde entier déjà organisées internationalement, car le système social qui donnera la paix et la prospérité au monde est la reconnaissance de l'égalité des deux sexes, qui se complètent justement parce qu'ils sont égaux et différents. »

KOMAKO-KÜMARA.

* * *

La nécessité de protéger les jeunes filles contre le prestige de l'uniforme a amené une augmentation notable des agentes de police aux Etats-Unis. Cinquante-cinq exercent leurs fonctions — on pourrait dire leur mission — près des camps militaires créés pour la guerre. La seule ville de New-York en a quatre à son service.

*(The Woman Citizen.)*

En luttant contre l'alcoolisme, les créateurs de Foyers du soldat auront un peu contribué, en France, à la victoire. L'exemple des Américains, des Japonais, des Anglais a fini par démontrer aux plus réfractaires qu'on peut avoir de l'énergie et de la force sans boire d'alcool. Le succès des Foyers du soldat sont dus, en grande partie, à la présence des femmes dévouées qui les dirigent et savent agir sur la mentalité des plus réfractaires, soit par persuasion, soit par une sorte de suggestion. Le jour où l'alcool aura disparu, les conseils de guerre auront vécu, l'alcool étant leur pourvoyeur.

*(Le Relèvement social.)*

L'Œuvre des Hôpitaux des Femmes écossaises vient d'agrandir encore la sphère de son activité bienfaisante. Elle a fondé à Sallanches (Haute-Savoie) un sanatorium pour les Serbes tuberculeux. On prévoyait une centaine de lits pour le début, mais il est probable que ce chiffre devra bientôt être dépassé, tant sont nombreux les cas où s'impose une intervention de cette nature.

*(The Common Cause.)*

Le Département militaire turc a créé un bataillon de femmes avec officiers de leur sexe, qui sera appelé à rendre des services à l'arrière, et pour lequel on recrute le plus grand nombre possible de femmes âgées de 18 à 30 ans. Le gouvernement vient aussi de rendre accessible aux femmes la profession de téléphoniste. En même temps s'est ouverte à Constantinople la première école de commerce pour jeunes filles. *(The Woman Citizen.)*

A la première assemblée des femmes suffragistes citoyennes de New-York, Miss Garrett Hay a rappelé l'ancien adage: « Tout homme a son prix », en le complétant ainsi: « Toute femme a son principe ». Elle a insisté pour qu'on mette en garde les nouvelles électrices contre toute tentative de pression et de corruption, si subtile et si voilée qu'elle soit. Dans ce but elle projette de donner aux femmes de New-York une bonne éducation politique et de développer leur capacité de raisonnement, afin qu'elles exercent leurs nouvelles obligations en toute connaissance de cause. *(The Woman Citizen.)*

A l'instar d'un de leurs chefs les plus éminents, beaucoup de suffragistes américaines ont adopté des enfants français orphelins ou abandonnés. Elles ont aussi fondé un « hôpital mobile », destiné à venir en aide aux femmes et aux enfants de France éprouvés par la guerre. Dans une ambulance de 50 lits installée à Guiscard (Aisne), des doctoresses de New-York soignent les blessés des villes bombardées. On annonce également que la vice-présidente de l'Association pour le suffrage de Galveston (Texas), Dr Ethel Lyon Ward, a suivi son mari envoyé en France comme médecin militaire. Elle est accompagnée par neuf autres doctoresses, auxquelles la Croix-Rouge a donné pour mission de prendre soin d'enfants français. **Mrs. Ward a** été en fonctions à seulement 15 milles de distance du front et dirige une maternité où sont venus au monde plus de 500 bébés. Elle en avait recueilli environ vingt-cinq, âgés de moins de trois ans, qu'on avait dû éloigner de la zone de feu parce qu'ils sont trop petits pour porter des masques contre les gaz asphyxiants.

*(The Woman Citizen.)*

A la suite des craintes qu'avait éveillées pour la moralité publique la création de nombreux camps de soldats en Angleterre, le Conseil national des Femmes avait dès le début de la guerre organisé des patrouilles féminines destinées à surveiller les abords des camps. Sans mettre d'obstacle à ces efforts, le gouvernement ne s'en était pas occupé autrement. Depuis août 1916, il accorde aux personnes qui accomplissent ce service le salaire des agents de police et les traite comme tels. Aujourd'hui, un grand nombre de villes anglaises réclament ces patrouilles, dont la tâche prend toujours plus d'extension. En dernier lieu, l'Etat a fait appel à 10.000 femmes comme agentes de police, et ceux qui avaient d'abord accablé de mépris des « femmes en uniforme » s'indignent maintenant que ce chiffre n'ait pu être atteint du premier coup. *(The Woman Citizen.)*

## Le service des enquêtes au point de vue de l'assistance[1]

La véritable assistance a pour but essentiel la restauration morale, économique, physique même parfois, de l'indigent. Elle cherche à faire œuvre de prévoyance, d'éducation, de protection, de guérison et se distingue ainsi de l'aumôme, ce geste souvent irréfléchi et sans lendemain d'un cœur généreux. Redresser des corps pliés et abattus, rendre aux visages ridés, ravagés, bestialisés parfois, une dignité nouvelle, faire jaillir du regard baissé, voilé, fuyant, l'étincelle de la confiance et de l'espérance, apprendre à respecter et à aimer la vie à ceux qui la maudissent ou qui la souillent, tel est le sens profond de toute œuvre d'assistance digne de ce nom.

Mais pour relever, protéger et guérir, il faut connaître aussi complètement que possible ceux qui ont besoin de cette action curative, et si la première tâche du médecin en face du malade sera d'établir le diagnostic du mal dont il souffre afin de le combattre avec les remèdes appropriés, le premier devoir de toute œuvre d'assistance sera d'enquêter, c'est-à-dire de se renseigner pour agir intelligemment et avec efficacité. Les vues sociales les plus larges, la plus grande bonne volonté, l'amour le plus sincère ne suffisent pas pour aider utilement son prochain; ce sont des prédispositions nécessaires mais elles ne sont fécondes qu'à la condition d'être éclairées par la lumière des enquêtes qui révèlent la vie et les besoins du malheureux. Si l'absence ou l'insuffisance des enquêtes aboutit souvent à une véritable mystification du donateur, elle a toujours pour conséquences une aide incomplète, superficielle, plus nuisible qu'utile; mal renseignée l'œuvre fait porter son effort à faux : là où il aurait fallu par

[1] Un si grand nombre de femmes parmi nos lectrices s'occupent d'assistance, soit par le travail, soit aux malades, aux enfants nécessiteux, etc., que nous sommes certaine de leur rendre service en publiant à leur intention cet article que l'auteur a bien voulu faire spécialement pour le *Mouvement Féministe*, sur les bases d'un travail présenté au Cours d'instruction pour personnes s'occupant d'assistance à Genève, en octobre dernier. (*Réd.*).

exemple intervenir pour une question de loyer arriéré, arriver à une transaction avantageuse avec le propriétaire et assurer un gîte à la famille en détresse, on donnera des secours en nature qui amélioreront peut-être momentanément l'ordinaire du ménage, mais qui n'empêcheront pas la mise à la porte d'avoir lieu, les meubles d'être vendus, l'intérieur familial détruit, coup très grave dont la santé morale et économique de la dite famille aura peine à se relever. Une enquête bien conduite aurait montré que les gains journaliers suffisaient à assurer la nourriture nécessaire, mais étaient incapables de solutionner le problème du retard de loyer provoqué par la maladie ou le chômage, alors qu'un secours bien placé, le paiement de l'arriéré ou de quelques mois futurs de loyer aurait sauvé la situation et rétabli l'équilibre compromis du budget familial.

L'enquête seule permettra à l'assistance de discerner parmi ceux qui s'adressent à elle les bons et les mauvais éléments ; voyant clair, elle exigera certaines réformes, elle n'admettra plus que ses secours soient une prime accordée aux clients des cabarets et des cinématographes. Bien conduite, l'enquête conduira l'assistance à faire œuvre de prévoyance sociale : nous pensons ici tout particulièrement aux enfants délaissés, maltraités, mal élevés, victimes de certains foyers où la vie de famille n'est que le choc perpétuel des passions et des haines des parents ; renseignée l'assistance agira pour sauver ces malheureux et pour dénoncer les coupables aux autorités compétentes. Il arrive enfin souvent que l'indigent lui-même n'est pas au clair sur ses réels besoins, il se débat dans une impasse dont il ne sait comment sortir et méconnaît parfois ses propres intérêts ; il importe donc de discerner ce dont il a vraiment besoin et ce sera l'un des rôles de l'enquête. Les causes de l'indigence sont complexes ; les faiblesses individuelles et les facteurs sociaux y jouent tour à tour leur rôle, rendant singulièrement difficile la question des responsabilités, l'enquête seule dirigera les pas de l'assistance dans le taillis obscur, plein de contradictions et de luttes, que représente une vie humaine aux prises avec les difficultés de l'existence, au sein d'une organisation sociale impitoyable souvent pour le faible, l'incapable ou le coupable.

Les conditions requises pour des enquêtes sérieuses et approfondies sont telles qu'il est impossible de les confier au premier venu si bien disposé soit-il ; le rôle joué par l'enquête est si grand que la question de ses agents devient primordiale. Sans doute la probité, la véracité, la discrétion, le tact, le sentiment de la grandeur de la tâche à accomplir pourront-ils être trouvés chez beaucoup de personnes de bonne volonté, mais ces qualités du caractère d'ailleurs indispensables ne suffisent cependant pas. Pour être capables de faire de véritables enquêtes qui doivent être autre chose qu'une description plus ou moins fidèle de l'impression provoquée par l'indigent et son milieu, il faut posséder des dispositions spéciales que l'exercice de cette vocation, nous ne craignons pas d'employer ce terme, développera. L'enquêteur doit être au courant de la vie des milieux qu'il visite connaître leurs préoccupations et leur manière de penser. Les notions morales les mieux établies dans les milieux aisés n'ont plus la même valeur chez les bohèmes, les déracinés, les malheureux vivant au jour le jour, en contact avec les pires laideurs et les pires tristes déchéances, sans métier stable et parfois sans domicile fixe. Il suffit de songer aux unions libres si nombreuses, quelquefois fidèles et touchantes, aux enfants naturels si aisément adoptés ou reconnus par des pères étrangers, à la façon de juger la prostitution, le vol et le mensonge pour révéler tous les obstacles rencontrés par un enquêteur consciencieux, autant de pièges où tomberont ceux qui ne connaissent pas les tristes dessous de notre civilisation. Tout d'ailleurs n'est pas matière à déception et à dégoût, on découvrira plus d'un acte généreux, une constante entr'aide, un réel courage et une grande résignation devant les plus douloureuses épreuves. L'enquêteur expérimenté se rendra donc mieux compte des besoins du pauvre ; il ne se scandalisera pas de faits, choquants peut-être pour une personne novice, il saura se montrer à la fois ferme et tolérant. Ses conseils seront raisonnables parce qu'appropriés au caractère et à la situation de ceux qui les reçoivent ; il n'exigera pas l'impossible et son rapport reflètera la réalité.

L'enquêteur devra connaître autant que possible la situation du marché du travail, s'il ne veut pas être la victime des paresseux ou juger trop sévèrement les chômeurs ; il devra être au courant des salaires afférant aux divers métiers et pouvoir estimer quels sont les revenus nécessaires à une famille pour vivre ; il possédera enfin quelques notions juridiques courantes qui lui permettront de donner dans certains cas d'utiles conseils (poursuites judiciaires, dette alimentaire, domicile de secours, protection des mineurs, etc.). C'est d'un véritable talent de détective dont l'enquêteur doit parfois faire preuve : découvrir des personnes disparues, prouver que des enfants qu'on dit maltraités ou en danger moral le sont vraiment, si l'inconduite de tel ou tel est exacte, si le genre de vie de telle famille soi-disant misérable n'est que plaisir et dépenses superflues ; il saura s'introduire partout et capter au vol le mot significatif, saisir le regard révélateur ; son expérience des choses et des hommes le guidera parmi les témoignages contradictoires qu'il recueillera de divers côtés.

L'enquête terminée devra être rédigée clairement ; les points essentiels seront mis en lumière et du rapport écrit devra se dégager une décision pratique, un essai de solution du problème que présente chaque cas de misère.

La tâche des enquêtes sera souvent admirablement remplie par des femmes, en particulier pour tout ce qui concerne les questions du ménage, l'éducation des enfants, les malades, les vieillards ; peut-être apportent-elles plus de bienveillance, de simplicité, de cordialité que les hommes, elles seront mieux qu'eux capables de donner certains conseils pratiques, elles comprendront davantage la position si dure de tant de femmes ; aussi sans vouloir nier le rôle indispensable des enquêteurs masculins croyons-nous qu'il y a là une carrière de dévouement et d'utilité publique bien faite pour tenter des femmes aux cœurs généreux.

Voyons maintenant quelle sera la marche à suivre dans l'enquête, les faits sur lesquels elle devra porter.

La première démarche de l'enquêteur sera de se rendre au domicile de la personne ayant besoin de secours ; nous estimons que cette première prise de contact doit se faire sans aucun parti-pris, l'impression ressentie doit être vierge de toute influence, mais une seconde visite sera souvent nécessaire pour contrôler avec l'aide des renseignements complémentaires obtenus les affirmations des personnes visitées. Il est indispensable que l'enquêteur trouve l'indigent lui-même et non pas des tiers ; il est toujours préférable de voir si possible le chef de la famille ; les enquêtes devront donc être faites à toute heure de la journée ou de la soirée. Les visites imprévues sont souvent révélatrices : une table bien servie, vin, viande et primeurs, ouvre parfois en un instant les yeux sur l'état réel d'une famille de quémandeurs ; des lits défaits, une chambre sale, une tenue paresseuse et sordide suffisent à vous éclairer ; des enfants négligés, bébés geignant sur des tas de hardes, tandis que la mère potine avec les voisins ou que le père soi-disant malade est au café, montrent vite le niveau moral d'une famille et par

contre un intérieur propre et ordré, une atmosphère de travail révèlent la misère qui se cache et mérite d'être soulagée, mieux encore supprimée par l'assistance.

L'enquêteur ne doit pas éveiller la méfiance ou la crainte; il se présentera avec naturel et bonhomie, sans faire de phrases, il ne débutera pas par des reproches quelles que soient les raisons et le lieu de sa visite; il s'introduira donc avec cordialité au foyer de l'enquête, laissant au besoin la ménagère vaquer aux soins de son ménage, souriant aux enfants, gagnant la confiance de ceux qu'il vient voir. Il se souviendra toujours combien pénible est l'enquête pour les natures les plus dignes de respect et de secours; raconter ses misères, parfois les tares des siens, dévoiler tant de tristesses secrètes demande un effort douloureux; le comprendre, c'est se garder de toute parole blessante; ne jamais chercher à humilier celui qui a besoin d'être encouragé et de reprendre espérance et foi en la vie; toute l'attitude de l'enquêteur doit montrer que l'inconnu qui fait cette visite n'obéit à aucune curiosité déplacée, mais n'a qu'un seul but: rendre service, aider.

Tout en parlant de choses et d'autres, l'enquêteur observera le logement, il notera le nombre de pièces, leur exposition (soleil, cours intérieures, etc.), leur propreté, l'état du mobilier, le nombre des lits; la cuisine, où se passe une grande partie de la vie de nombreuses familles, attirera particulièrement son attention; si des amas de linge sale voisinent avec des casseroles malpropres, si la table est encombrée de déchets de nourriture et souillée de taches, si le sol est noirci par des semaines ou des mois de négligence, il comprendra mieux la conduite du chef de famille fuyant un bouge pour les lumières brillantes du café. L'enquêteur se procurera ensuite l'état-civil de la famille, il lui sera utile dans ce but de disposer d'un formulaire indiquant les noms, prénoms, âges, lieux d'origine, domicile, profession, confession, des personnes visitées; des rubriques relatives à la date d'arrivée dans la localité, au précédent lieu de séjour, au loyer, au gain, aux autres sociétés sollicitées (paroisses, etc.), à la santé, seront, elles aussi, utiles. Ces renseignements précis formeront l'ossature sur laquelle s'appuiera l'exposé de l'enquêteur. Pénétrant plus avant dans la vie de la famille, ce dernier s'informera de nombreux détails qui ont leur importance: comment les enfants sont-ils couchés? la promiscuité trop grande est en effet une cause fréquente de vices et de maladies; quelles sont les dettes qui grèvent le budget du ménage? ces dernières sont souvent révélatrices; le loyer considéré comme chose secondaire indique généralement un manque de scrupules et d'esprit de prévoyance, de la mauvaise volonté parfois, bien que le problème du logement soit l'un des plus complexes, étant donnée la cherté relative des logis ouvriers. Si certains arriérés d'épicerie, de pain et de lait s'expliquent aisément, de grosses factures dues à des magasins d'habillements par abonnements, un mobilier non payé, éveilleront des soupçons de légèreté, de vie basée dès le début sur le crédit (cas de nombreux jeunes ménages). L'usage fait des Monts-de-Piété est aussi une pierre de touche intéressante.

La question des gains est particulièrement délicate. Pour établir la situation financière d'une famille, le meilleur procédé est de faire l'addition de tous les gains du mois (gains accessoires de la femme, des enfants, pourboires, location de chambres, etc. y compris) et de diviser le total par le nombre de jours du mois et le nombre des membres du ménage; on arrivera ainsi à connaître la somme dont dispose la ménagère par tête de personne et par jour, guide précieux pour fixer l'ampleur des secours à donner. Dans l'estimation des gains il faut faire tenir compte de la santé, du chômage, des journées de travail réduites comme des heures supplémentaires et ne pas oublier les assurances, indemnités diverses dont peut jouir l'indigent. Les salaires déclarés pourrait être au besoin vérifiés auprès des patrons mais avec discrétion et avec tact, en prenant garde de ne pas nuire à l'ouvrier. Enfin, il sera utile de s'informer si des parents plus fortunés peuvent aider et pourquoi ils ne le font pas, si la loi sur la dette alimentaire ne peut pas les y obliger, surtout lorsqu'il s'agit de personnes âgées vis-à-vis desquelles les enfants ne remplissent pas leur devoir. La question des économies devra être traitée sans étroitesse, elles peuvent être une réserve pour des temps plus difficiles encore.

L'enquête portera donc à la fois sur la situation matérielle et l'état moral de l'indigent. Ces deux facteurs sont souvent d'ailleurs étroitement unis et s'associent pour engendrer la misère.

La situation matérielle d'une famille est plus facile à juger que son niveau moral; les causes extérieures d'indigence: la maladie, l'incapacité, le chômage, les salaires insuffisants peuvent être vite discernées tandis qu'il est presque vain de prétendre connaître réellement quelqu'un par de brèves et rares visites. Sans doute, il y a des cas bien clairs: alcoolisme, débauche, paresse provoquante, désordre et laisser-aller, brutalité révoltante, mais beaucoup ne le sont pas; il faut donc se défier des jugements sommaires et se rappeler que le caractère humain est riche en surprises: des trésors cachés peuvent être découverts dans les milieux les plus inattendus. Seul l'intérêt profond que l'enquêteur portera aux familles qu'il visite le gardera d'une superficialité fatale à toute enquête sérieuse.

La façon de réagir de la personne visitée permettra de juger déjà son caractère: désir de sortir de sa triste situation ou résignation facile à vivre aux dépens de la communauté; l'atmosphère du foyer se révèle par mille indices que l'enquêteur devra noter: sujets de conversation, distractions et plaisirs préférés, façon de juger la conduite des enfants, attitude à l'égard de certains faits; il découvrira ainsi quelle est la tenue morale du ménage et saura si le sens du respect et de la dignité existent encore et permettent d'espérer avec de l'aide une amélioration ou si des mesures plus énergiques sont nécessaires pour préserver les éléments encore sains de la famille.

L'alcoolisme et le chômage sont avec la maladie les grands pourvoyeurs de la misère: l'alcoolisme se cache parfois sous une certaine bonhomie qui excelle à en voiler les conséquences désastreuses; on parle de tel ou tel qui boit simplement son verre, alors qu'en réalité ce verre est un litre dont le prix à la fin du mois paierait le loyer sans cesse arriéré ou l'apprentissage de l'enfant négligé. L'enquête devra remettre les choses au point. Le chômage peut provenir de la paresse, de la mauvaise conduite, de l'absence d'un métier déterminé, de l'incapacité, du goût du changement, mais aussi de l'état du marché du travail; il y aura lieu d'établir les responsabilités et de ne pas confondre les paresseux et ceux qui cherchent sérieusement de l'ouvrage sans en trouver toujours.

L'enquêteur s'informera des diverses places remplies et se rendra compte de l'attitude prise en face du problème du travail, il ne négligera pas d'insister auprès des parents sur l'apprentissage si nécessaire aux enfants. Quant à la question de la santé des divers membres de la famille, nous avons vu son importance, la maladie, hélas, conduit à la misère plus d'un ménage ouvrier, il faudra plaider ici la cause des Sociétés de secours mutuels.

Tous ces problèmes sont si vastes que ne pouvons pas les aborder ici; qu'il nous suffise de dire que l'enquêteur, après avoir entendu ainsi en quelque sorte l'histoire de la famille en détresse

devra examiner avec elle le remède nécessaire; il cherchera à bien voir l'endroit malade à guérir, la cause réelle de la misère pour l'exposer clairement dans son rapport.

Mais l'enquête à domicile ne suffit pas; elle doit être complétée par les indications fournies par ceux qui voient l'enquêté vivre et se conduire. Ces renseignements seront obtenus auprès des voisins, des fournisseurs, des employeurs, des connaissances diverses, malheureusement nous savons combien les dispositions subjectives faussent le témoignage des personnes même véridiques: la jalousie, la rancune, l'esprit de dénigrement d'une part, l'amitié, la complicité, la bonté même d'autre part, dénaturent les dépositions faites; l'enquêteur devra donc faire preuve de ses talents de psychologue pour discerner le juste de l'injuste, la calomnie de l'exagération. Quelles personnes doivent-elles être consultées? Les voisins immédiats? certes ils connaissent peut-être le ménage, bien qu'on s'ignore parfois complètement les uns les autres dans les grandes casernes ouvrières, mais ils sont aussi porteurs de tous les racontars, trop bien disposés ou ennemis jurés; s'enquérir par contre auprès de personnes vivant plus loin dans le quartier, c'est ne recueillir que des renseignements vagues et sans valeur pratique. Les voisins sont cependant utiles à connaître, ne serait-ce que pour se faire une idée du milieu ambiant: maisons bien ou mal famées, repaires d'apaches ou garnis de quémandeurs professionnels. Quant aux fournisseurs, les mêmes difficultés se posent à leur égard: ils disent ce qu'ils veulent et redoutent de se compromettre, ou vexés contre des débiteurs insolvables, ils délieront peut-être leur langue mal à propos. On trouve cependant parmi eux de très braves gens s'intéressant aux personnes du quartier et disposés à guider les démarches des enquêteurs. Nous avons vu en parlant des gains que les employeurs devaient être consultés; il pourra aussi au besoin être fait appel à la police du quartier, aux ecclésiastiques, au médecin, aux régents, tout dépendra du point sur lequel devra porter l'enquête. Il faudra prendre soin de ne pas nuire à l'indigent en prenant des renseignements sur son compte, mais il n'est pas facile de faire une enquête sans en révéler plus ou moins les motifs; le tact est ici très nécessaire.

Malgré toutes ces difficultés, l'enquêteur devra se renseigner; et peu à peu, grâce à des enquêtes répétées parfois, la vérité apparaîtra; il arrivera à connaître le genre de vie exact de l'indigent: sorties du soir, fréquentation des cafés, des pâtisseries, conduite des enfants, achats de vin et liqueur chez l'épicier, etc., ou bien vie régulière et familiale, troublée par le seul mais âpre souci de la lutte difficile pour le pain quotidien.

Ce ne sont ici que des lignes directrices; l'enquête variera avec chaque cas, mais l'enquêteur devra toujours aller partout où il croit trouver une indication intéressante. Pour arriver à bien connaître une famille et ses besoins, une seule enquête ne sera généralement pas suffisante, il sera bon si la famille doit être suivie de multiplier les visites et de comparer sans cesse les renseignements obtenus. Le hasard parfois, une conversation surprise, une critique entendue peuvent mettre l'enquêteur sur une voie nouvelle.

Il faut toutefois prendre garde à ne pas, par l'enquête, compromettre l'assistance elle-même! Tout secours pour être efficace doit être rapide; or l'enquête bien faite réclame du temps; il n'est pas toujours possible d'en rassembler rapidement les éléments nécessaires; un secours provisoire pourra être accordé en attendant plus amples informations. Enfin l'enquête doit être faite, non pas dans le but de réaliser des économies aux dépens de ceux sur qui elle porte, mais avec l'intention de les aider davantage; si l'assistance doit être judicieuse dans ses dons, elle doit être large aussi, la notion du petit secours qui ne change en rien un état de misère doit être abandonnée; l'enquête approfondie doit conduire à l'assistance complète qui tend à rendre au malheureux son indépendance et sa dignité.

Le but de la société moderne, au sortir de l'épreuve effroyable de la guerre qui s'achève, doit être de donner à chacun la possibilité de vivre ici-bas une existence de travail et de bonheur; le progrès social luttera contre la misère en protégeant de plus en plus les faibles, les malades, les incapables, les vieillards; des lois s'efforceront de résoudre les problèmes difficiles des salaires, du chômage, des logements ouvriers et nous croyons qu'elles y parviendront dans une certaine mesure; mais l'appui prêté aux malheureux par la main secourable de l'assistance sera pour longtemps encore nécessaire, et c'est en donnant aux enquêtes toute l'importance qui leur revient que l'assistance réalisera de plus en plus son rôle éducateur et protecteur. Mieux informée, elle luttera avec plus de succès contre les abus de la mendicité, contre ceux qui furent appelés à bon droit « les voleurs des pauvres », et elle tendra au vrai malheureux, quel qu'il soit, une main dirigée par un cœur éclairé et une intelligence avertie.

Alexandre AUBERT,
*Secrétaire général du Bureau de bienfaisance de Genève*

---

# Frances Willard

Vers l'époque reculée de 1830, les Etats-Unis d'Amérique n'avaient pas encore atteint leur développement actuel. L'Ouest était encore inhabité et l'esclavage fleurissait dans les Etats du Sud. Les deux familles des Willard et des Hill étaient des puritains de la Nouvelle Angleterre, familles de pasteurs, instituteurs et marchands, vivant honnêtement et ne craignant rien. Déjà les circonstances les poussaient à quitter New-York pour s'enfoncer vers le couchant. Pour eux la vie reposait sur quelques principes simples et forts: une grande piété, le respect de la famille, le goût du travail et le culte de l'instruction. Mary Hill fut la première maîtresse de la petite école du village de Ogden; elle avait alors 15 ans.

En 1831, Josiah Willard et Mary Hill se marièrent; la santé de Josiah ne lui permit pas d'arriver au bout des études de théologie qu'il avait entreprises et la famille, enrichie de trois enfants: Oliver, Frances et Mary, s'établit dans le Wisconsin, dans les prairies ouvertes à l'agriculture et sur la lisière des bois silencieux qui s'étendaient à l'infini vers l'Ouest.

Le premier journal de Frances Willard nous permet d'apercevoir comme par une fenêtre ouverte, le dur travail de la ferme. Les hommes labourent et clôturent les champs, abattent les arbres, gouvernent le bétail, et font croître les moissons précieuses; la maison est retranchée par crainte des tempêtes hivernales; les incendies de prairies sont combattus par le feu; les porcs s'échappent en suivant la route, les sauterelles dévorent le blé, les rats font des ravages dans les pommes de terre; les pommiers meurent, les bœufs s'égarent, le lait gèle dans les terrines au coin du feu, et on prend des geais bleus dans des trappes. Les femmes font le blanchissage, la cuisine, la couture, la boulangerie et les nettoyages; elles trouvent encore le temps de lire leur Bible et quelques volumes d'histoire et de biographie; le soir les enfants font de la musique et lisent des proverbes. Leur père leur enseigne à aimer et à connaître la nature; leur mère leur apprend à aimer la poésie, et tous deux leur donnent l'exemple de la crainte de Dieu et d'une vie haute et pure.

« Les enfants doivent avoir des habitudes, disait le père, » et